

Faut-il interdire les smartphones à l'école ?

Contexte

Emmanuel Macron, dans son programme, veut interdire l'usage des téléphones portables dans les écoles et collèges. En Belgique, beaucoup d'établissements interdisent ce "fléau" qui isole, dissipe et rend accro. Cette interdiction est peut-être archaïque parce que le smartphone affiche des vertus pédagogiques.

Non

■ Voici dix ans, cela avait du sens. Aujourd'hui, c'est infaisable. Les élèves sont accrochés en continu à leur smartphone qui fait partie de leur identité. Alors intégrons et utilisons cet outil en classe. Au menu: "mind mapping" et recherche d'infos.

Sandrine Geuquet

Professeur de français (secondaire inférieur) à l'athénée royal d'Ans.

Comme le propose Macron en France, ne convient-il pas d'interdire l'utilisation du smartphone en classe ?

Voici 10 ans, cela avait du sens. Aujourd'hui, c'est infaisable. Les élèves sont accrochés en continu à leur smartphone qui fait partie de leur identité. Il faut leur faire prendre conscience que cet appareil est aussi une ouverture vers le monde de la connaissance, quasi infini, et qu'il est dans leur poche. Il y a donc nécessité à l'intégrer, à pouvoir en parler avec eux, à l'utiliser et à expliquer ce qui est bon dans le cadre de l'école et ce qui se pratique à la maison. Comme ailleurs. On ne vient pas en bikini à l'école. Eh bien, on ne met pas de photos de son prof sur Snapchat. Il y a un monde professionnel et il y a un monde privé.

Au Canada, des écoles demandent aux élèves d'amener leurs smartphones, leurs ordinateurs ou leurs tablettes en classe pour les utiliser à des fins d'exercices. Etes-vous dans ce courant (voir ci-contre)?

Oui mais le BYOD (pour "Bring Your Own Device" ou "Apportez votre appareil numérique") n'est pas institutionnalisé en Belgique. Les smartphones, nos élèves n'en ont théoriquement pas besoin vu que l'athénée met des tablettes numériques à leur disposition. Les smartphones, nos élèves ne peuvent théoriquement pas les utiliser puisque le règlement interne de l'école l'interdit. Mais c'est autant une aberration que peine perdue: 95 % des élèves possèdent un smartphone (et 100 % un téléphone). Aussi, quand un élève de 3^e secondaire me demande, "Madame, sur mon smartphone, puis-je vite chercher la signification de tel mot de vocabulaire?" ou "puis-je télécharger tel livre?", je dis oui en considérant que j'ai gagné ma journée. Utiliser leur smartphone est quelque fois bien plus simple que les tablettes de l'école. On part bientôt en voyage scolaire à Londres, y est prévu un rallye découvertes avec des épreuves. Et bien, ce sera avec leur smartphone dans la poche et qui permet de ramener des photos.

Quelles autres possibilités offre l'utilisation d'un smartphone en classe ?

Elles dépendent de la demande du professeur. On peut filmer et ainsi se voir et s'écouter prendre la parole en public. On peut avoir accès à des questionnaires qui sont corrigés automatiquement (grâce à un travail en amont réalisé par le professeur). On peut chercher et vérifier des informations, des mots ou des textes. On peut lire en agrandissant les caractères. On peut regarder des vidéos explicatives. Les possibilités sont nombreuses et nous sommes dans une réflexion sur son utilisation appropriée au sein de l'athénée.

Quels avantages pédagogiques relevez-vous ?

On peut travailler la rapidité d'utilisation, la structuration de ses connaissances via du "mind mapping" (NdLR: graphique synthétisant des idées reliées entre elles) ou via un traitement de texte (qui permet de revenir en arrière ou d'effacer) ou encore la métacognition (dont le fait de se filmer puis de se découvrir et se corriger). Le professeur travaille aussi de manière plus collaborative avec ses élèves.

Quelles règles avez-vous mis ?

Depuis que j'utilise les smartphones en classe, j'ai nettement moins de problèmes. Sans doute grâce à certaines règles instituées depuis cette ouverture comme le respect du cours donné (donc pas de conversations ou d'échanges de mails autres) ou "on ne prend pas de photos de copains en classe et on ne les poste pas". Mes cours, et c'est important, permettent aussi d'aborder le droit à l'image. Du coup, les élèves de 1^{re} année me demandent d'entrée comment sécuriser correctement leur profil Facebook. Ce n'est pas mon boulot mais ils sont en demande d'une bonne utilisation de leur appareil. Tout cela devient des compétences transversales au même titre que "ne mets pas ta casquette en classe" et "sois poli".

Avez-vous le soutien de la direction et des collègues ?

Oui. L'Athénée royal d'Ans est labellisé école numérique de la Fédération Wallonie-Bruxelles après avoir été double lauréate lors d'appels à projets en la matière. Nous avons aussi travaillé sur la question du matériel nomade dans le cadre d'un projet européen "Creative Classrooms Lab". Les mentalités changent, et c'est heureux pour les élèves.

Entretien : Thierry Boutte

Épingle

L'utilisation du smartphone à l'école relève de l'autonomie pédagogique de l'établissement. Peut-on néanmoins s'attendre à un feu vert généralisé venu des étages supérieurs? Le Pacte d'excellence se tâte et hésite faisant face à une opposition nette de certains syndicats d'enseignant. De son côté, la ministre de l'Éducation Marie-Martine Schyns l'encourage (contrairement à Joëlle

Milquet) mais à demi-mot et souligne les initiatives pédagogiques intéressantes qui fleurissent ici et là. Répondant récemment à une question parlementaire, la ministre avançait que *"le smartphone pourrait s'avérer être un outil d'apprentissage et d'organisation"* et de pointer à ses détracteurs que *"Childfocus diffuse sur sa plateforme des exemples concrets de son utilisation en classe tout en soulignant l'importance d'éduquer les jeunes aux dérives possibles"*.

Oui

■ **L'école, c'est l'occasion de rencontrer l'autre. Nous encourageons les élèves à discuter et à jouer entre eux, à tisser du lien social. Pendant la journée, ils n'ont pas besoin de GSM et l'objet ne doit pas devenir une course à celui qui a le plus récent ou le plus cher.**

Thierry Vanderijst

Directeur du collège Saint-Pierre de Jette.

Le règlement intérieur de votre établissement scolaire, le collège Saint-Pierre de Jette, stipule : "Nous insistons sur le fait que l'usage de GSM et de lecteurs (Ipod...), quels qu'ils soient, n'est pas autorisé." Pourquoi?

Le GSM est interdit dans l'enceinte de l'établissement, mais on sait très bien que la majorité des élèves ont un téléphone dans leur poche. Du moment qu'on ne les voit pas, cela ne pose pas de problème et ils l'utilisent quand ils sortent de l'école. Nous demandons que les appareils soient éteints et nous interdisons leur utilisation parce que nous ne voulons qu'ils sonnent dans les couloirs. Nous avons 1 400 élèves, si tout le monde sort son smartphone dans la cour de récréation...

D'autres raisons que la gêne occasionnée par les appareils électroniques vous motivent-elles à interdire le smartphone à l'école?

Il est important d'encourager les élèves à avoir une certaine autonomie par rapport aux nouvelles technologies. Il n'y a aucune raison de téléphoner pendant la journée ou d'envoyer des messages, les enfants sont à l'école. Exceptionnellement, si les élèves nous demandent de téléphoner, on les y autorise. Mais je ne souhaite pas qu'il y ait 350 élèves sur leur smartphone dans la cour de récréation.

Vous préférez que les élèves aient des contacts réels plutôt que virtuels?

Oui, les smartphones enlèvent du lien social. Je préfère que les élèves jouent et discutent entre eux. Ces dernières années, je trouve qu'ils sont

plus enfermés qu'avant, or, l'école c'est justement l'occasion de rencontrer les autres. Je remarque d'ailleurs que ce sont les filles qui utilisent plus leur portable, les garçons jouent au foot et au basket. La société évolue, l'école aussi, on avait donc réfléchi à autoriser le GSM dans la cour, mais nous avons conclu que les élèves y perdraient trop en termes de liens sociaux. Ils passent déjà leur soirée sur leur smartphone, à l'école, c'est l'occasion d'aller à la bibliothèque, d'aller dehors, de discuter, de jouer, de prendre un cours de rattrapage.

Avez-vous souvent des problèmes liés au GSM?

On découvre parfois un élève avec son smartphone allumé pendant un cours, mais c'est assez rare et on ne fait pas une fixation, on confisque le téléphone et on le rend le lendemain. Il y a aussi les parents qui contactent leur enfant pendant la journée. Parfois ils sont au courant que leur fils ou leur fille a été puni et nous appellent avant même que l'élève soit rentré à la maison.

La ministre Marie-Martine Schyns souligne des initiatives positives d'utilisation du smartphone à l'école. Qu'en pensez-vous?

Ce n'est pas vraiment nécessaire parce que nous avons déjà un site pédagogique où les professeurs envoient des documents, des exercices, des corrigés, etc.

Pour les adolescents, avoir un smartphone, est-ce aussi un code social comme peuvent l'être les codes vestimentaires?

Oui, nous sommes attentifs car certains élèves ont des smartphones très perfectionnés, à 600 ou 700 euros, et on ne veut pas que ce soit une course à celui qui ait le plus beau, le plus récent ou le plus cher. Je suis très vigilant car nous avons des élèves de milieux très aisés et d'autres pas.

Craignez-vous que des photos ou des films soient pris à l'insu des professeurs et diffusés sur les réseaux sociaux?

Cela arrive, mais nous sommes intransigeants à ce sujet et ce n'est pas fréquent. Nous convoquons les parents et les élèves dans ce cas. Mais c'est difficile à contrôler, nous ne sommes jamais à l'abri. On essaie aussi de sensibiliser les élèves, l'année dernière un spécialiste est venu dans les classes parler des réseaux sociaux. Il y a vingt ans, des élèves avaient créé un site parallèle à celui de l'école, mais aujourd'hui, ce genre de problème n'arrive plus. Pour les élèves de quinze ans aujourd'hui, nés avec

Internet, il s'agit moins d'une transgression et on mène une éducation à propos des écrans et d'Internet. Il ne faut pas aller contre son temps mais plutôt faire attention et encourager les relations sociales.

Entretien : Camille de Marcilly

Dans vingt écoles en septembre 2017

DigitalWallonia.be travaille au développement des compétences numériques dans les écoles. À côté de l'équipement en tablette de classes et d'enseignants et aussi de l'installation du wi-fi dans les établissements, une expérience pilote BYOD – "Bring Your Own Device" ou "Apportez vos appareils communicants", traduisent les Québécois – sera lancée en septembre 2017 dans vingt écoles. Les élèves amèneront et utiliseront donc leurs smartphones (ou autres) en classe pour divers exercices. *"Des réflexions sur les bonnes pratiques et sur les règlements d'ordre intérieur accompagneront cet essai"*, rassure Sébastien Reinders, expert "école numérique" chez Digital Wallonia. Mais quid des élèves dépourvus de bons outils smartphone? Des possibilités pour aider les élèves défavorisés à acquérir du matériel type tablette existeront. **T.Bo.**